



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**

## **Étape majeure franchie** **LA CPTAQ AUTORISE LE PROJET ÉOLIENNES DE L'ÉRABLE**

*Saint-Ferdinand, le 2 août 2010.* Dans un document de 28 pages relatant toute sa démarche, la Commission de protection du territoire agricole « estime maintenant qu'elle peut faire droit à toute la demande soumise avec ses amendements » et donne son autorisation à l'ensemble du projet Éoliennes de l'Érable. « Cette nouvelle est très réjouissante, a tenu à souligner Simon Jean-Yelle, porte-parole du promoteur, et nous sommes heureux de voir que nos efforts pour développer le projet le plus intégré possible au milieu ont été reconnus. »

Le rapport de la CPTAQ mentionne entre autres que Éoliennes de l'Érable « a su trouver le moyen de localiser les sites d'éoliennes à l'extérieur des terres de bons potentiels agricoles, des terres cultivées et des érablière ». De façon générale, la CPTAQ apprécie les efforts déployés par le promoteur pour limiter les effets sur la ressource agricole et acéricole tant pour l'implantation que l'exploitation des éoliennes ainsi que « des usages connexes et des accessoires ».

« Depuis notre arrivée à St-Ferdinand, rappelle Simon Jean-Yelle, nous avons essayé de travailler en très étroite collaboration avec toutes les instances et les résidents pour que notre projet s'intègre le mieux possible à la région et à la communauté de l'Érable. C'est notre approche partout où nous exploitons des parcs éoliens. Nous implantons des « jardins éoliens » et c'est ce que nous réaliserons aussi ici au Québec. »

M. Jean-Yelle a tenu une fois de plus à souligner l'appréciation du promoteur pour l'implication et le travail de tous ceux qui désirent la réalisation du parc afin d'en faire un projet porteur pour la région de l'Érable et l'ensemble du Québec. « Maintenant, nous sommes impatients d'obtenir l'aval du gouvernement du Québec pour entreprendre la construction du parc Éoliennes de l'Érable, a conclu Simon Jean-Yelle, et être en mesure de livrer nos premiers kilowatts à Hydro-Québec. »

### **Le Parc éolien de L'Érable**

Le Parc éolien de L'Érable comprend des équipements à la fine pointe de la technologie qui permettront d'exploiter 50 éoliennes dans le respect de la collectivité, du territoire et de l'environnement. Sa construction représente un investissement de 420 millions de dollars. Elle créera près de 500 emplois directs. 25 emplois permanents seront ensuite maintenus pendant toute la période d'opération, soit un minimum de 20 ans.

### **Enerfín Sociedad de Energía, S.L.**

Enerfín développe des projets dans le secteur des énergies renouvelables pour le Groupe Ecnor, une entreprise espagnole ayant 50 ans d'expérience dans la construction et la gestion intégrale de projets dans les secteurs de l'électricité, des télécommunications, des réseaux ferroviaires, du gaz naturel, du traitement des eaux et de l'environnement. À travers le monde, Enerfín gère plus de 800 MW d'énergie éolienne en service et plus de 2 000 MW en développement. Enerfín a récemment obtenu lors d'un appel d'offre, un nouveau contrat de vente d'énergie au Brésil, ce qui lui permettra d'installer 96 MW supplémentaires, opérationnels à partir de 2012.

- 30 -

Source : Éoliennes de l'Érable - une division d'Enerfín, Sociedad de Energía, S.L.  
[www.eoliennesdelerable.com](http://www.eoliennesdelerable.com)  
Pour information : Marie Morneau, ARP  
Cellulaire : 418-580-1994  
[marie@mariemorneau.com](mailto:marie@mariemorneau.com)